

Avis de Convocation a l'assemblée générale 2020 de la sté coopérative de l'Abeille Dauphinoise (SCAPIAD)

L'Assemblée Générale ordinaire Annuelle 2020 fixée au mercredi 28 octobre à 18h au siège de la SCAPIAD 22 place Bernard Palissy 38320 Poisat n'a pas atteint le quorum requis (présence de la moitié des associés coopérateurs) pour délibérer, une deuxième assemblée délibérante quel que soit le nombre de participants est donc convoquée :

Assemblée Générale 2020 le vendredi 20 novembre 2020 à 19 h 00

Compte tenu des contraintes liées à la pandémie Covid cette assemblée se déroulera en **VISIO CONFERENCE** (les modalités pour y participer vous seront transmises par un prochain courrier)

Ordre du jour de l'assemblée générale 2020 :

- **Rapport de gestion** par le conseil d'administration
- **Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2019** et quitus aux administrateurs
- **Affectations des résultats** de l'exercice
- **Renouvellement des mandats d'administrateurs**
- **Réponses aux questions des associés coopérateurs**

Le rapport de gestion aux associés coopérateurs, les comptes annuels et le texte des résolutions proposées sont consultables au siège de la Sté Coopérative de l'Abeille Dauphinoise.

Si vous ne pouvez assister personnellement à cette AG qui se déroulera en visio-conférence et voter en ligne, vous pouvez voter par correspondance en utilisant le formulaire joint à cette convocation.

Pour participer à l'Assemblée générale en visio-conférence il convient de vous inscrire en utilisant le formulaire joint avant le 18 novembre à 15h. Les informations nécessaires pour participer à cette visio-conférence vous seront transmises à l'adresse mail que vous nous aurez indiquée sur le formulaire.

Eric PERRET

Président du Conseil d'administration de la SCAPIAD